



La fiscalité des particuliers

2023-2024

Cours

Sommaire

1. Les nouveautés 2024
2. Le prélèvement à la source
3. Les revenus 2023
4. Principes d'imposition et généralités
5. Définir le périmètre du foyer fiscal
6. Déterminer l'assiette de l'impôt
7. Calculer l'impôt dû
8. Mesures issues de la loi TEPA
9. Contribution exceptionnelle sur les hauts revenus
10. Fiscalité de l'épargne (tableaux récapitulatifs)
11. Impôt sur la fortune immobilière

1. Nouveautés et faits marquants

- Revalorisation de 4,8 % des 5 tranches du barème. Ainsi que les seuils associés (quotient familial, abattements sur les pensions, frais professionnels, ...).
- Individualisation du taux du PASS (dès 09/2025).
- Mise en place du PEAC (plan d'épargne avenir climat)dès cet été et ouvert aux mineurs et jeunes majeurs (<21 ans) . Exonération d'impôts et de prélèvements sociaux sur les gains.
- Le taux de réduction concernant les dons destinés à la conservation ou la restauration des monuments religieux est porté à 75% du 25/09/2023 au 31/12/2025..
- Durcissement des règles de déduction des dettes au titre de l'IFI.
- Prorogation de la réduction d'impôt "MALRAUX"



La fiscalité des particuliers

2023-2024

Cas pratique



CAS PRATIQUE – Énoncé

Comme chaque année, M. et Mme CORDIER vous sollicitent pour un rendez-vous.

Ils souhaitent en effet procéder à une première estimation de l'impôt au titre de leurs revenus 2023.

M. Philippe CORDIER est cadre commercial à l'EDF.

Son épouse, Mme Françoise CORDIER, commerçante, exploite un magasin de chaussures situé au centre ville.

M. et Mme CORDIER ont trois enfants :

- Julie née le 15/08/1998 (25 ans) est étudiante ;
- Pierre et Victor, deux jumeaux, nés le 14/07/2005 (18 ans), sont lycéens.

La fiscalité des particuliers

2023-2024

QCM – 36 questions-réponses

1 - Le barème de l'impôt sur le revenu comprend :

- 1 3 tranches ;
- 2 4 tranches ;
- 3 5 tranches.

2 - Quelle sera la tranche d'imposition la plus faible ?

- 1 9 % ;
- 2 11 % ;
- 3 14 %.

3 - Le quotient familial d'un contribuable divorcé, vivant seul, ayant à charge 3 enfants en garde exclusive dont un invalide est de :

- 1 3,5 parts ;
- 2 4 parts ;
- 3 4,5 parts.

4 - Les pensions alimentaires versées à des enfant majeurs non rattachés sont déductibles si les enfants sont majeurs et :

- 1 ne disposent pas de ressources suffisantes ;
- 2 ont obligatoirement moins de 21 ans ;
- 3 vivent obligatoirement sous le toit de leurs parents.

5 - Quel est le nombre de parts de quotient familial pour 1 parent isolé avec 1 enfant à charge ?

- 1 1 ;
- 2 1,5 ;
- 3 2.

> RÉPONSES

34 - Quel est le taux de réduction des dons destinés à la conservation ou la restauration des monuments religieux ?

- 1 50 % ;
- 2 66 % ;
- 3 70 % ;
- 4 75 %.

35 - Quel est le pourcentage de revalorisation des tranches d'imposition ?

- 1 2 % ;
- 2 3,5 % ;
- 3 4,8 % ;
- 4 5 %.

36 - Quel est le plafond d'imputation du déficit foncier pour des travaux réalisés dans des logements considérés comme passoires thermiques ?

- 1 10 700 € ;
- 2 15 300 € ;
- 3 21 400 € ;
- 4 25 600 €.